

# DEJEPS

## « Développement de Projets, Territoires et Réseaux »

ASNIERES-SUR-SEINE (92)

Cette formation est éligible au CPF.

Identifiant CPF : 242193

### Présentation du diplôme

Le Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport est un diplôme professionnel de niveau 5 - ancien niveau 3 (Bac +2).

Il est délivré par le Ministère des Sports.

Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.

Il est reconnu dans le cadre de la Fonction Publique Territoriale et permet de se présenter au concours d'animateur territorial (catégorie B)

Son objectif est de former d'attester l'acquisition de compétences dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socioéducatives ou culturelles.

### Public concerné

Tout candidat à la certification répondant aux prérequis. Salariés, demandeurs d'emploi, jeunes en contrat d'apprentissage répondant au pré-requis.

### Prérequis

- ▶ Soit être titulaire d'un diplôme de niveau 4 du champ de l'animation, enregistré au répertoire des certifications professionnelles.
- ▶ Soit être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (ancien niveau 3) enregistré au répertoire des certifications professionnelles.
- ▶ Soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois.
- ▶ Soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum.
- ▶ Fournir l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).
- ▶ Pour les candidats de nationalité française de moins de 25 ans vous devez fournir l'attestation de recensement et le certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense.

### Durée

- ▶ **648** heures de formation théorique. Dont **35** heures en FOAD (hors mercredis et vacances scolaires).
- ▶ **1204** heures en situation pratique.

### Dates de formations

Du **20 mars 2023** au **19 avril 2024**. Dates sous réserve de modification.

### Lieu

Centre National de Formation Ifac  
53 rue du RP C. Gilbert  
92600 Asnières-sur-Seine

### Dates limites d'inscription

Merci de télécharger, compléter et nous adresser votre dossier d'inscription complet avant le 8 mars 2023.

Les convocations aux épreuves de sélection ne se feront que sous condition de complétude de ce dernier.

### Tarif

Frais d'inscription	35 €
Coût de formation parcours complet hors apprentissage	7200 €
Coût de formation parcours complet apprentissage	Gratuit pour les apprentis ; application du coût contrat défini par France Compétence pour les employeurs
Coût de formation parcours partiels	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ UC1 &amp; 2 : 4 690 €</li><li>▶ UC3 &amp; 4 : 2 850 €</li><li>▶ UC1 : 2 450 € ; UC2 : 2 450 € ; UC3 : 1 720 € ; UC4 : 1 320 €</li></ul>

Modalités de financement : consulter notre site internet ou nous contacter pour un devis personnalisé.



### Contact

Sabine CANOVAS  
01 46 88 10 42  
sabine.canovas@dso.ifac.asso.fr



[ifac-formation.fr](http://ifac-formation.fr)

Formation, animation, conseil - Association à but non lucratif à vocation éducative, sociale et territoriale.



## Dates d'informations collectives

**En distanciel et en présentiel à Asnières-sur-Seine à 10h :**

12 mai 2022	27 octobre 2022
23 juin 2022	24 novembre 2022
21 juillet 2022	15 décembre 2022
29 septembre 2022	

## Sélections

**1-** Un dossier de présentation du parcours professionnel de 6 pages minimums décrivant les activités professionnelles et bénévoles du candidat dans le domaine de l'animation en précisant les compétences mises en œuvre comme animateur ou dans l'accompagnement des publics. Ce dossier doit être fourni avec le dossier d'inscription.

### **2- Epreuve écrite :**

Etude de cas (3h)

Une note inférieure à 8/20 est éliminatoire.

**3- Entretien oral (45 minutes) :** entretien de motivation.

Il s'appuiera sur l'expérience d'animation du candidat.

### **Date des épreuves de sélection :**

#### **Epreuve écrite**

23 juin 2022  
 20 septembre 2022  
 6 décembre 2022  
 7 mars 2023

#### **Epreuve orale**

28 juin 2022  
 22 septembre 2022  
 8 décembre 2022  
 9 mars 2023

## Objectifs

Le diplôme permet d'acquérir les compétences pour être coordinateur dans des structures associatives ou municipales :

- › Piloter la mise en œuvre de projets d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire,
- › Concevoir, coordonner et évaluer un projet d'action,
- › Conduire des démarches pédagogiques en situation de coordination,
- › Mettre en œuvre des démarches participatives d'éducation populaire,
- › Conduire des interventions de formation au sein de son équipe,
- › Manager des équipes de professionnels et/ou de bénévoles.

## Contenu de la formation

La formation théorique se répartie sur 4 Unités Capitalisables (UC). Un positionnement réglementaire de 18h est organisé permettant de construire un parcours individualisé de formation :

### **UC1 : Concevoir un projet d'action**

- › Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel.
- › Formaliser les éléments du projet d'action.
- › Définir les moyens nécessaires au projet d'action.

### **UC2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action**

- › Animer une équipe de travail.
- › Promouvoir les actions programmées.
- › Gérer la logistique des programmes d'action.
- › Animer la démarche qualité.

### **UC3 : Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative.**

- › Définir le cadre de ses interventions pédagogiques.
- › Conduire des interventions pédagogiques à partir d'un support de son choix.
- › Encadrer un groupe.
- › Evaluer ses interventions.
- › Conduire des actions de formation.

### **UC4 : Animer en sécurité dans le champ d'activité**

- › Mobiliser les ressources techniques propres au champ d'activité.
- › Réaliser les gestes professionnels relatifs au champ d'activité.
- › Anticiper les risques juridiques et techniques dans les champs d'activité.

## Méthodes mobilisées

- › Apports théoriques
- › Exercices d'application à partir de cas concrets
- › Travail en groupe
- › Conseil individualisé
- › Mise en situation professionnelle

## Alternances / Stage pratique

La formation se déroule en alternance : deux semaines théoriques / deux semaines en situation professionnelle par mois (calendrier précis fournis au moment de l'inscription aux informations collectives).





## Modalités d'évaluation

La certification se déroule en deux parties :

- › UC1-UC2 - Soutenance orale du projet de coordination.
- › UC3-UC4 - Mise en situation professionnelle et soutenance orale. L'élaboration des dossiers est faite à partir de l'expérience pratique au sein de la structure d'alternance pédagogique du candidat.

## Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

Notre centre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres situations de handicap, merci de bien vouloir vous mettre en relation avec notre référent.

Mail : [referent.handicapfpc@dso.ifac.asso.fr](mailto:referent.handicapfpc@dso.ifac.asso.fr)



Portail national  
des délégations régionales académiques  
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

